



CONVOCAATION

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

POINT DE PRESSE

Contestation judiciaire de la dénonciation par le Canada du Protocole de Kyoto

Montréal, le 12 janvier 2012 – M. Daniel Turp, professeur titulaire à la Faculté de droit de l'Université de Montréal, et une équipe d'étudiants et d'étudiantes de l'Université de Montréal convient les représentants des médias à un point de presse. Celui-ci suivra immédiatement le dépôt d'un avis de demande de contrôle judiciaire visant à faire déclarer illégale la décision par le Canada de dénoncer le *Protocole de Kyoto*. Des précisions seront fournies sur cette demande à l'occasion du point de presse et l'identité de l'avocat qui représentera la partie demanderesse sera dévoilée à cette occasion. L'Association Québécoise de Lutte contre la Pollution atmosphérique (AQLPA) participera au point presse pour apporter son soutien à la démarche de l'Equipe Kyoto.

COORDONNÉES DU POINT DE PRESSE

Date : Le vendredi 13 janvier 2012
Heure : 13 h
Lieu : Cour fédérale du Canada, 30, rue McGill à Montréal

Virginie MAURAN
Attaché de presse
contact.equipekyoto@gmail.com
Tel : 514-726-2001